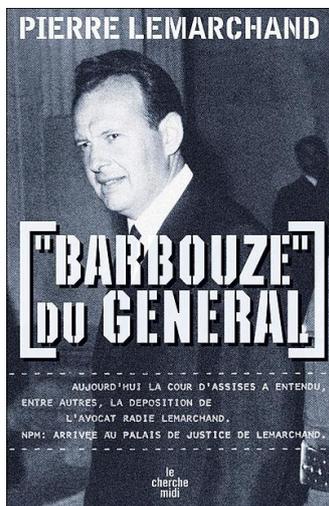


## Appelés pieds-noirs planqués et plan Simoun

Dans l'ouvrage « Barbouze du général » de Pierre Lemarchand (mai 2005), on peut lire :  
« *Nombre de Français (d'Algérie) invitaient à dîner des colonels pour obtenir l'affectation en Allemagne d'un fils appelé au service militaire.* »



On peut se poser les questions :

- 1) Combien ont fait ça ? Sur plusieurs milliers de jeunes mobilisables.
- 2) Des Français de France n'en ont-ils pas fait autant ?
- 3) Loin de les favoriser, on se débarrassait ainsi de ceux qui auraient pu devenir activistes (dans les rangs de l'OAS) : ils ne pourront même plus défendre leurs familles !

Rappel(s) :

Le décret 55-1344 du 13 octobre 1955 porte rappel sous les drapeaux des réservistes français résidant en Algérie et au Maroc

Au 1<sup>er</sup> décembre 1955, un an après le début des « événements », les personnels militaires présents en Algérie ne comprennent pas encore d'appelés.

Ce n'est qu'au printemps 1956 (en avril) que le contingent est mobilisé en Algérie :

Le décret n°56-490 du 14 mai 1956 prévoit de mettre fin aux sursis d'incorporation ... mais les jeunes pieds-noirs n'ont pas attendu

Reçus par le colonel Ducourneau  
directeur du Cabinet militaire de M. Lacoste

## Les étudiants d'Algérie réclament la résiliation de leur sursis et leur mobilisation

Alger, 15 mai (de notre rédaction algéroise). — On sait qu'au cours de leur dernière assemblée générale, tenue à Alger, vendredi, les étudiants d'Algérie avaient voté une motion déclarant suspendre leur grève et réclamant la résiliation de leur sursis ainsi que leur mobilisation générale.

C'est pour exposer ces décisions à la Haute Administration que le président de l'AGEA, M. Caye, et un représentant du comité d'action universitaire, M. Junqua, avaient demandé mardi matin audience au colonel Ducourneau, directeur du cabinet militaire de M. Robert Lacoste.

Ils ont expliqué entre autre que cette décision avait pour but d'éviter toute situation privilégiée et pour mettre un terme aux calomnies répandues à propos du désir des étudiants de se soustraire à leur devoir. Aussi, au nom de leurs camarades, ont-ils demandé que soit formée une sorte de « corps franc » universitaire dans lequel pourraient être incorporés leurs camarades métropolitains.

Signalons à ce sujet qu'il ne semble pas que ces desiderata puissent être retenus sur ce point particulier, car le gouvernement n'envisage pas d'exposer en un seul bloc les futurs cadres de la nation.

Signalons également que si la résiliation massive des sursis demandés par les étudiants intervenait, elle permettrait de pouvoir mobiliser 2.000 jeunes gens et ce à partir du mois de juillet, c'est-à-dire après les examens.

Toujours dans l'hypothèse où cette démarche serait retenue, on déclare dans les milieux de l'université que les Facultés continueraient néanmoins à fonctionner en

octobre 1956 pour permettre aux étudiants (2.000 environ) et aux étudiants non soumis aux obligations militaires de poursuivre leurs études.

Enfin les représentants de l'Association Générale des Etudiants et du Comité d'Action Universitaire ont fait état d'un vœu émis par les parents d'élèves et tendant à une certaine indulgence de la part des examinateurs, étant donné les conditions particulières dans lesquelles les universitaires ont poursuivi leurs études cette année.

Toutes ces suggestions remises au colonel Ducourneau seront soumises à l'étude du ministre résidant en Algérie de qui dépend la décision définitive. — C.F.

Article du 16 mai 1956 (AG du vendredi 11 mai 1956)

Le décret n°56-630 du 28 juin 1956 prévoit la réquisition des jeunes gens bénéficiaires de sursis d'incorporation.

Yves ORTIZ, le plus jeune frère de ma grand-mère, né le 3 octobre 1939 à Perrégaux, soldat au 19<sup>ème</sup> Régiment de Génie, saute sur une mine vers Boukhadra le 9 avril 1961 : il avait 21 ans ½ !



Dans l'Echo d'Alger du 23 avril 1961, l'AGEA (Association Générale des Etudiants d'Algérie) lance un appel à la jeunesse d'Algérie : « L'AGEA, en cette heure où l'honneur et l'existence coïncident, fait appel à tous les jeunes d'Algérie et spécialement aux étudiants afin que dans un seul élan ils se mettent derrière le drapeau français qui cette fois ne sera pas ramené. »

Le 4 décembre 1961, le ministre des armées Pierre Messmer accorde l'incorporation des Français de Souche Européenne (FSE) de 19 ans.

Le 19 mars 1962, à midi, cessez-le-feu (qui sera appliqué unilatéralement par l'armée française)

L'ordonnance n°62-574 du 17 mai 1962, plus connue sous le nom de « Plan Simoun » (du nom du vent chaud du désert), autorise l'appel immédiat sous les drapeaux de jeunes gens recensés en Algérie ... âgés d'au moins 19 ans ...

L'Union Nationale des Etudiants de France) UNEF s'élève aussitôt contre cette incorporation anticipée, les jeunes gens incorporés ne pouvant pas présenter aux examens.

30 000 jeunes appelés Français d'Algérie ont été obligés de traverser la Méditerranée (beaucoup seront affectés en Allemagne) et ne pourront pas porter secours à leurs familles, dans leurs familles ou dans l'OAS.

Le 5 juin 1962, le général Dominique Marie Renucci (né le 31 mars 1897 à Lambèse) député Unité de la République : « Pourquoi cette discrimination territoriale et raciale ? ... On leur impose une sorte de S. T. O., on leur fait porter moralement une étoile jaune. »

Le plan Simoun I, pour la ville d'Alger, doit se dérouler du 7 au 16 juin, le plan Simoun II, pour la ville d'Oran du 7 au 13 juin.

Les premiers (Alger) sont accueillis au camp du Lido, embarquent à l'aérodrome militaire d'Alger Maison-Blanche pour le Bourget et Strasbourg.

Les seconds (Oran) sont accueillis à Eckmüh, embarquent à Oran La Senia pour Istres.

L'appel est diffusé sur la chaîne de télévision France V

**400 JEUNES ALGÉROIS**  
**« MOBILISÉS ANTICIPÉS »**  
**ONT « REJOINT »**

**Ils seront acheminés aujourd'hui sur la Métopole et, surtout, sur l'Allemagne**

« J'ai voulu laisser mes quatre premiers mois de poste... » En hier, un jeune de 19 ans, descend de village d'une vallée. Il vient de terminer avec un cousin de la ville, le ramassage des rams, quelque part dans Alger.

Cette opération a permis de rassembler, en l'espace de deux ou trois jours, près de 400 jeunes Algériens originaires du Grand-Alger âgés de 19 ans et plus. Mobilisation anticipée, décidée en haut lieu, il y a quelques semaines.

Les jeunes d'origine, sans être la 2<sup>e</sup> moitié du contingent, ont été incorporés dans les unités de réserve, au centre de mobilisation. Ils étaient, pour la plupart, accompagnés de leurs parents. L'ambiance était, bien sûr, toute militaire, mais les yeux et les sourires qui se voyaient par là-bas, au cas de leur arrivée, témoignaient.

**Appel des jeunes sous les drapeaux**

Il est rappelé que les jeunes gens Français de souche européenne nés en Algérie, dans toute l'Algérie, sont mobilisés sur le territoire des communes du Grand-Alger depuis le 1<sup>er</sup> juin 1962. A 19 ans, ils ont été appelés à se mettre sous les drapeaux.

Les jeunes gens le mobilisés du Grand-Alger, qui auront été incorporés dans les unités de réserve, au centre de mobilisation du camp du Lido, pourront se présenter au Bourget d'Alger, à l'aéroport, dès qu'ils auront été convoqués par le centre.

Après incorporation, ils seront acheminés par avion sur l'aéroport du Bourget et celui de Strasbourg. De là, ils seront incorporés dans les régiments, soit en Allemagne, soit en France (Istres et Strasbourg), dans les Forces Armées d'Allemagne, et seront leurs classes dans les régiments de cavalerie et de troupes blindées.

Alger, le 8 juin 1962. Les jeunes Algériens seront mobilisés, et ce, tous les jours, jusqu'au 13 juin. Les derniers convoqués et acheminés à Istres seront les Algériens de souche européenne.

De 400 jeunes ont été incorporés hier matin. Ils ont passé la journée d'hier au camp pour les habitations militaires, douches, cuisine et autres installations à leur disposition. Ce matin, ces 400 jeunes...

8 juin 1962

« Ce triste 21 juin 1962, le soleil plombe mais tout est flou, mes yeux s'embrument, les larmes coulent et je ne peux pas lutter. A travers les brumes de ma vue, là-bas Oran n'est plus qu'une tache floue. Oran, Oran de ma jeunesse. » René Mancho